



COMMUNE DE MASSONGY

Haute-Savoie

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 21 octobre 2015 du Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 19 octobre 2015 en session extraordinaire et tenue en mairie sous la présidence de M. François ROULLARD, Maire.

Présents : François ROULLARD, Gaëlle FRIGOUT, Maryline VUARCHEX, Julien TEIXEIRA, David ABBEDECAROUX, Denise EVRARD, Muriel ARTIQUE.

Absent excusé : Nicolas BURLET a donné procuration à François ROULLARD

Absents : Christelle PORTIER, Alexandre VUARCHEX, Henri-Pierre SIMON, Johann MEYNET

Nombre de membres afférent au Conseil Municipal : 15 ; en exercice : 12 ; ayant délibéré : 8

Secrétaire de séance : Gaëlle FRIGOUT

N°15 - 052 : RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la CAF de la Haute-Savoie et la commune de Massongy est échu au 31 décembre 2014.

Le Contrat Enfance Jeunesse vise à :

- favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil des enfants et des adolescents
- contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Monsieur le Maire précise que différentes actions étaient inscrites au schéma de développement du CEJ 2011 à 2014 à savoir l'accueil de loisirs et la ludothèque mais aussi le local jeunes, et les actions transversales avec les associations de la commune sous forme de soutien financier dégressif.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le CEJ sur la base des actions précitées pour les années 2015 à 2018, et propose la création d'une action de coordination pour les animations enfance et jeunesse sur la commune de Massongy.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
Par 7 voix pour et 1 voix contre,

- ✉ **AUTORISE** Monsieur le Maire à négocier le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de la Haute-Savoie pour les années 2015 à 2018.
- ✉ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Délibération de la séance

- **N°15 - 052** : Renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la caisse d'allocations familiales.

La séance est levée

Au registre suivent les signatures